



MONITEUR

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19002757

de

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

24 DEC. 2018

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0478.239.296.

Dénomination

(en entier) : PINCEMAILLE

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Adresse complète du siège : Chaussée de Mons 544 - 7100 LA LOUVIERE (Saint-Vaast)

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur.

Le Conseil d'Administration du 29 novembre 2018 a constaté que l'actionnariat était réduit à deux actionnaires et donc que disparaissait l'obligation légale d'un troisième administrateur.

La S.A. ANDAVA (BCE 0437.349.442), ayant son siège social à 7100 LA LOUVIERE (Saint-Vaast), Chaussée de Mons 544, par son représentant permanent, Monsieur André GLOTZ (N.N. 43.07.13-041-36), domicilié à 7120 VELLEREILLE-LES-BRAYEUX, Rue Provinciale 51, a donné sa démission avec effet au 29 novembre 2018.

Les administrateurs de la S.A. PINCEMAILLE, soit :

- Monsieur André GLOTZ (N.N. 43.07.13-041-36), domicilié à 7120 VELLEREILLE-LES-BRAYEUX, Rue Provinciale 51 ;

- Madame Arlette CORDIER (N.N. 47.08.01-130-10), domiciliée à 7120 VELLEREILLE-LES-BRAYEUX, Rue Provinciale 51,

ont acté la démission de la S.A. ANDAVA, précitée, avec prise d'effet au 29 novembre 2018, démission qui sera ratifiée à la plus prochaine assemblée générale.

André GLOTZ,
Administrateur délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/01/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).